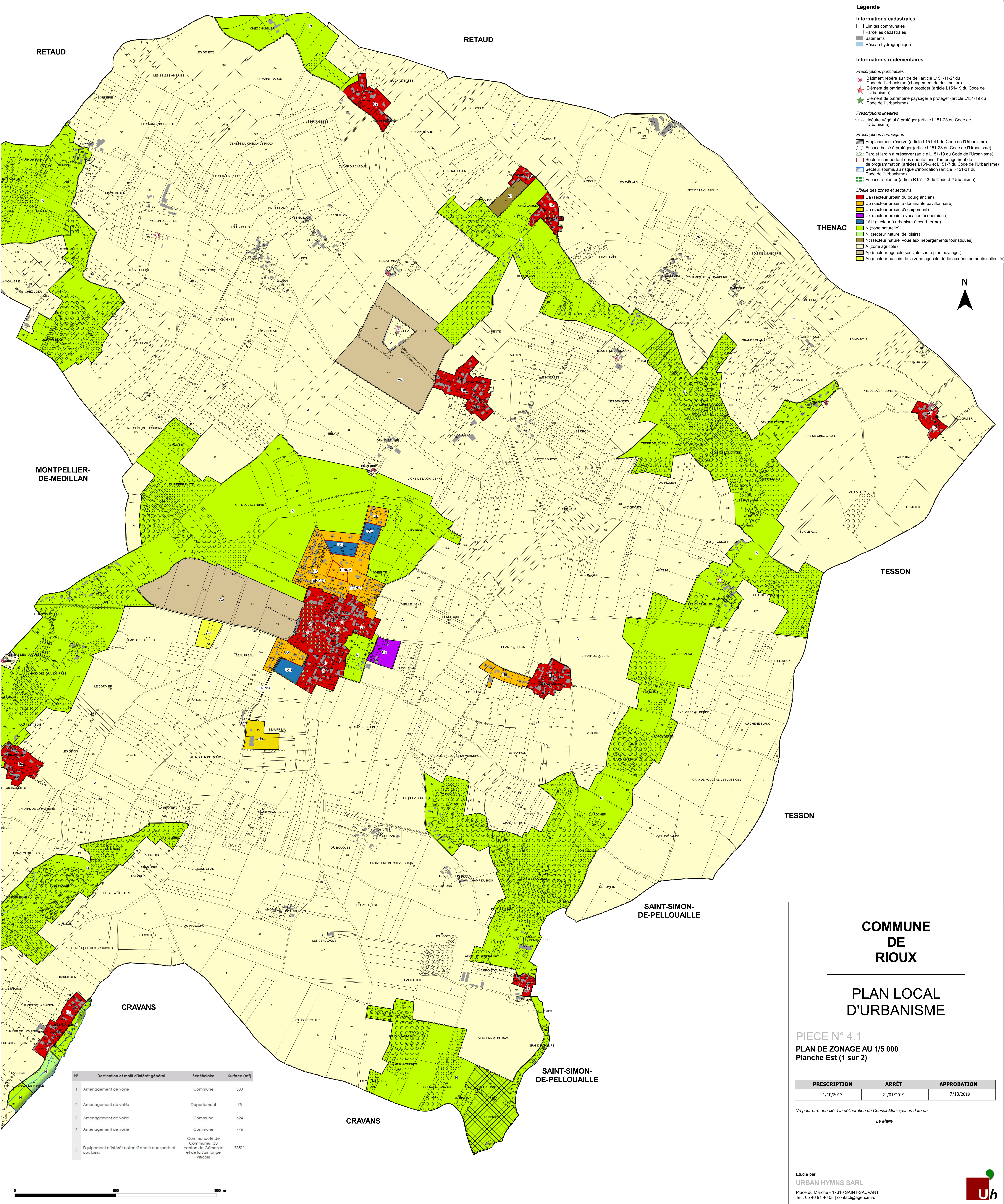




Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Réseau hydrographique

Informations réglementaires

Prescriptions ponctuelles

- Bâtiment répertorié au titre de l'article L151-11-2° du Code de l'Urbanisme (changement de destination)
- Elément de patrimoine à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Elément de patrimoine paysager à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions linéaires

- Linéaire végétal à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Parc et jardin à préserver (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur comportant des orientations d'aménagement de programmation (articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur soumis au risque d'inondation (article R151-31 du Code de l'Urbanisme)
- Espace à planter (article R151-43 du Code de l'Urbanisme)

Libellés des zones et secteurs

- Ua (secteur urbain du bourg ancien)
- Ub (secteur urbain à dominante pavillonnaire)
- Ue (secteur urbain d'équipement)
- Ux (secteur urbain à vocation économique)
- 1AU (secteur à urbaniser à court terme)
- N (zone naturelle)
- Ni (secteur naturel de loisirs)
- Nl (secteur naturel voué aux hébergements touristiques)
- A (zone agricole)
- Ap (secteur agricole sensible sur le plan paysager)
- As (secteur au sein de la zone agricole dédié aux équipements collectifs)

N°	Destination et motif d'intérêt général	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement de voirie	Commune	333
2	Aménagement de voirie	Département	75
3	Aménagement de voirie	Commune	624
4	Aménagement de voirie	Commune	776
5	Équipement d'intérêt collectif dédié aux sports et aux loisirs	Communauté de Communes du canton de Gémazac et de la Saintonge Villicole	73511

COMMUNE DE RIOUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 4.1

PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000

Planche Est (1 sur 2)

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
21/10/2013	21/01/2019	7/10/2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
Le Maire,

Etudié par

URBAN HYMNS SARL

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT

Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr

